

Service public de Wallonie
DGO1 - Direction générale des Routes et Bâtiments
Direction des Déplacements doux
DGO4 - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du
Logement, du Patrimoine et de l'Énergie

Le réseau cyclable en Wallonie et au-delà des frontières



V^{ème} Conférence européenne des Voies vertes

Madrid - Juin 2010



Service public de Wallonie

Plan de l'exposé

- **Schéma directeur cyclable pour la Wallonie**
- **Programme transfrontalier en cours et à l'étude**



Origine et objectifs de la réflexion

- **Développement de la mobilité et du tourisme à vélo en Europe**
- Plusieurs initiatives existantes en Wallonie, mais pas de consensus général inter-administrations portant sur la détermination d'un **schéma directeur cyclable régional (SDC) qui rencontrerait un ensemble d'objectifs** :
 - Assurer une action coordonnée et cohérente en matière d'infrastructures cyclables du niveau régional au niveau local ;
 - Identifier les pôles d'attractivité offrant au cycliste des ressources (gares, horeca, commerces divers, réparateurs de vélos, etc.) ;
 - Déterminer les itinéraires structurants reliant ces pôles ;
 - Fixer des priorités dans les investissements ;
 - Harmoniser la signalisation ;
 - Crédibiliser le vélo comme moyen de transport doté d'un vrai statut ;
 - Entamer une vraie politique de promotion.
- Maillage logique et cohérent complété par les réseaux provinciaux, les réseaux « points-nœuds », les boucles locales



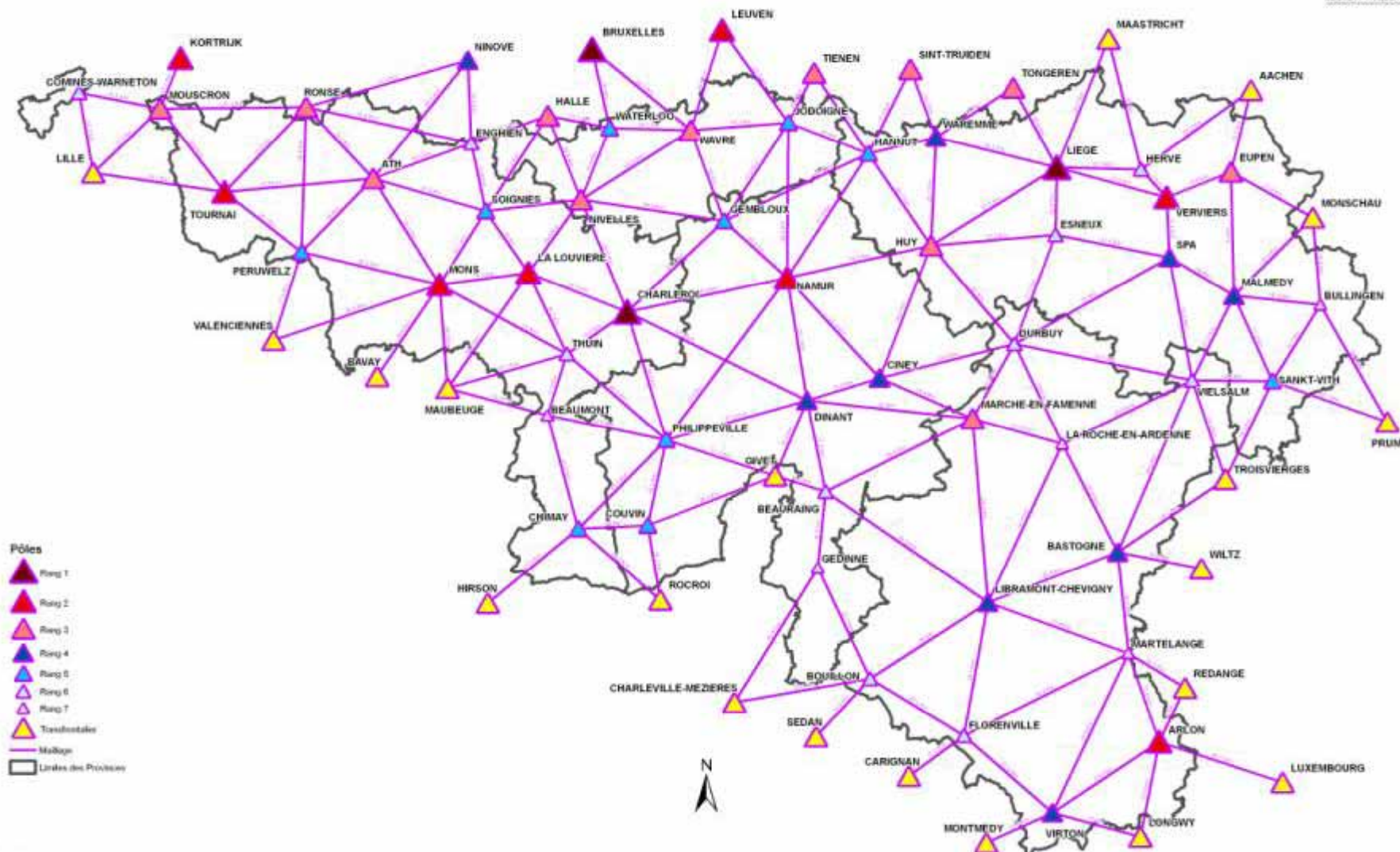
Principes retenus pour le projet de SDC

- **Maillage composé de pôles distants de 20 à 35 km** retenus sur base des critères suivants :
 - Rang 1, 2 ou 3 dans hiérarchie des communes de Belgique (basée sur 8 fonctions et les zones d'influence de chaque polarité : communications; enseignement; commerce de détail; pouvoirs publics; sports, loisirs et secteurs horeca; fonction de guichet; culture; soins de santé) ;
 - Si besoin, rang inférieur pour la distance : dans ce cas, pôles d'appui touristique, en milieu rural ou transfrontalier tels que prévus dans le SDER (Schéma de Développement de l'Espace Régional appliquant le SDEC).
- +
 - Pôles régions et pays voisins afin de
 - Offrir à l'utilisateur des pôles extérieurs intéressants ;
 - Connecter le réseau cyclable wallon aux réseaux voisins hors Wallonie.

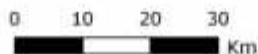


Projet de schéma directeur cyclable pour la Wallonie : pôles et maillage

Groupe de travail interadministratif "mobilité douce", juillet 2007



Réalisation : 28 janvier 2010 - version 4
 DG01 - Déplacements doux - F. Leruth
 Chemins du Rail ASBL - G. Perrin



Sources de données :
 Région wallonne (dont le SDER), Navteq, IGN
 Hiérarchie des communes de Van Hecke et Mérenne

Principes retenus pour le projet de SDC

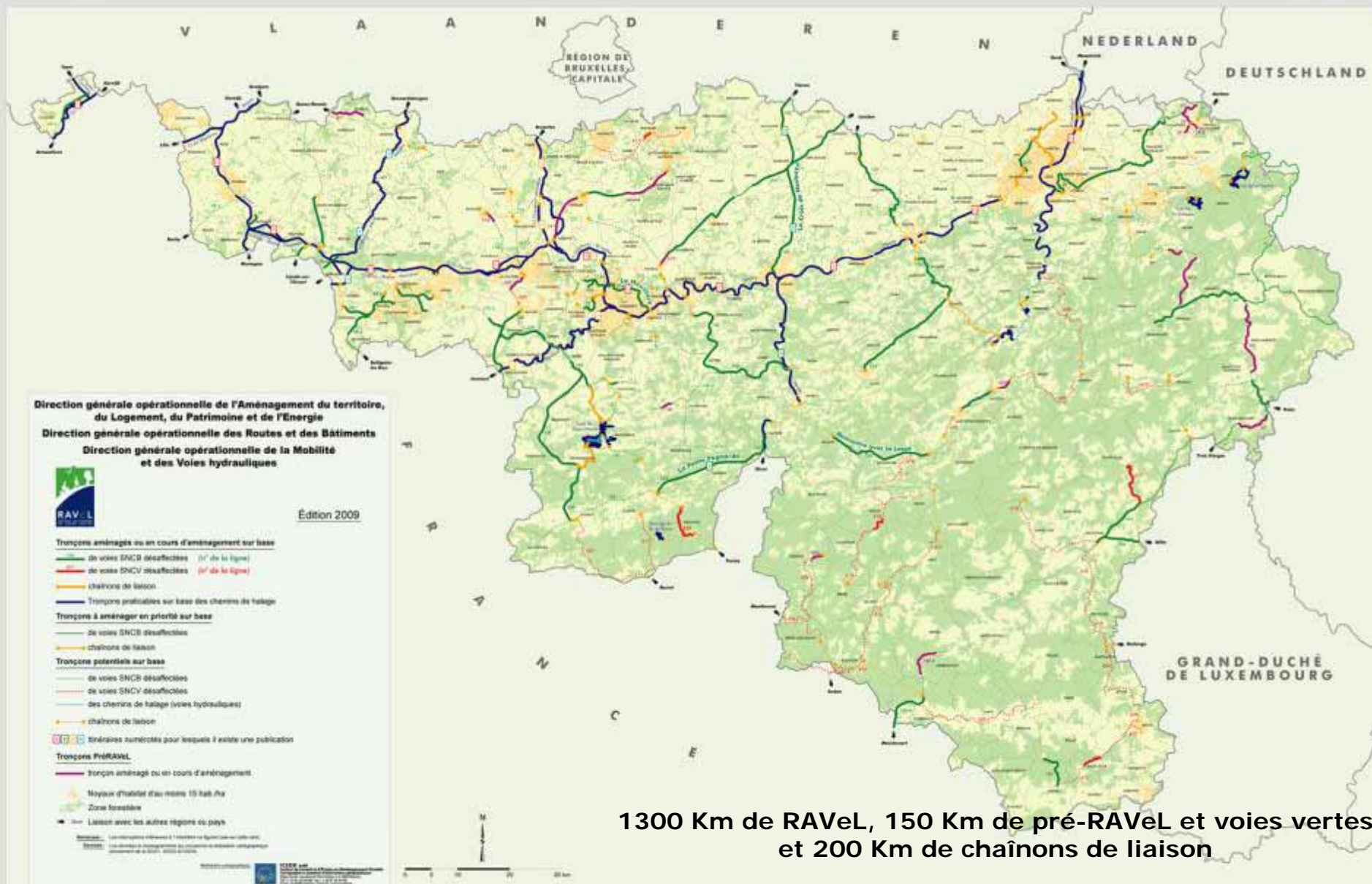
- **Maillage composé de pôles distants de 20 à 35 km** retenus sur base des critères suivants :
 - Rang 1, 2 ou 3 dans hiérarchie des communes de Belgique ;
 - Si besoin, rang inférieur pour la distance : dans ce cas, pôles d'appui touristique, en milieu rural ou transfrontalier tels que prévus dans le SDER.
 - +
 - Pôles régions et pays voisins afin de
 - Offrir à l'utilisateur des pôles extérieurs intéressants ;
 - Connecter le réseau cyclable wallon aux réseaux voisins hors Wallonie.
- ⇒ **Approbation par le Gouvernement wallon le 19 juillet 2007**
- ⇒ **Démarrage d'une étude en juillet 2009**



Une étude en 4 phases

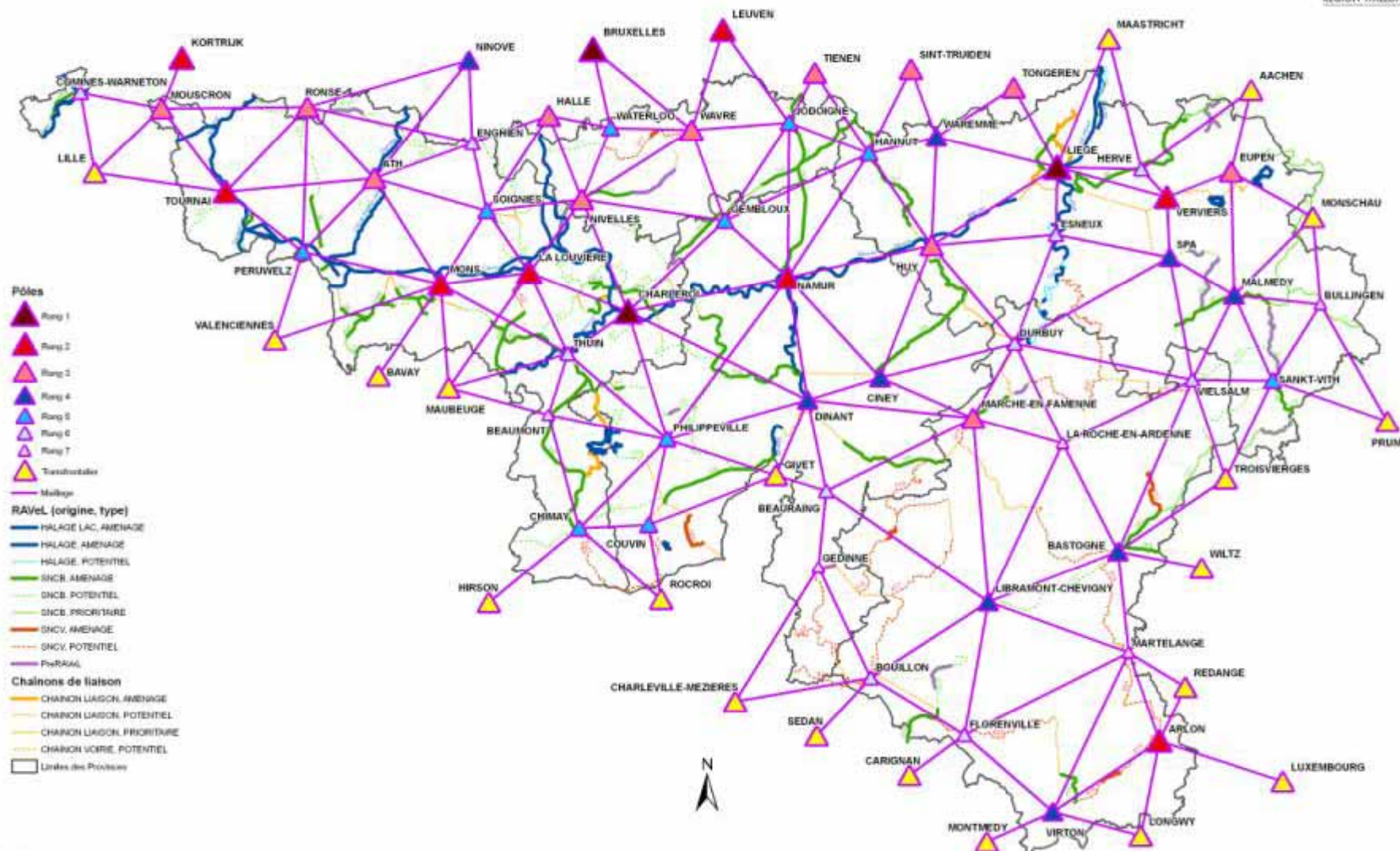
1. Définir les critères techniques et de qualité auxquels devront répondre les voies composant le futur réseau cyclable régional wallon
2. Déterminer un pré-réseau théorique sur carte en se basant notamment sur
 - RAVeL, Pré-RAVeL et voies vertes



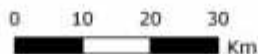


Projet de schéma directeur cyclable pour la Wallonie : pôles, maillage et RAVeL

Groupe de travail interadministratif "mobilité douce", juillet 2007



Réalisation : 28 janvier 2010 - version 4
 DG01 - Déplacements doux - F. Leruth
 Chemins du Rail ASBL - G. Perrin



Sources de données :
 Région wallonne (dont le SDER), Navteq, IGN
 Hiérarchie des communes de Van Hecke et Mérenne

Une étude en 4 phases

1. Définir les critères techniques et de qualité auxquels devront répondre les voies composant le futur réseau cyclable régional wallon
2. Déterminer un pré-réseau théorique sur carte en se basant notamment sur
 - RAVeL, Pré-RAVeL et voies vertes ;
 - Itinéraires Rando-Vélo ;
 - Pistes cyclables des Schémas directeurs cyclables des Directions territoriales du Service Public de Wallonie ;
 - Plan (Inter) Communal de Mobilité ;
 - Voiries communales intéressantes connues de divers interlocuteurs : associations spécialisées, administrations, conseillers en mobilité.
3. Validation du réseau sur le terrain (adaptation des pôles et des itinéraires proposés)
4. Identification des itinéraires prioritaires et proposition d'un programme par phase



Phase 1 : critères techniques et de qualité

		Sécurité	Praticabilité	Pente
4	Excellent	- Voirie autonome - PCS appropriée	Dur en très bon état	Plat (< à 3%)
3	Bon	- Voirie à très faible trafic - Zone 30	dur en dégradation (trous, gravillons), pavés plats empierrement fin compacté	Faux plat (3 à 5%)
2	Insuffisant	- Voirie à trafic modéré - PCM appropriée	chemins de terre, graviers, pavés ronds; plaques de béton disjointes; empierrement non compacté	Essoufflement (5 à 8%)
1	Mauvais	- Route dédiée au trafic - Aménagement cyclable non approprié	terre, sable, broussaille (non praticable actuellement)	Difficile à pied à terre (> à 8%)

		Paysage	Confort	Endroits dangereux
4	Excellent	Très attrayant, diversifié, typique de la région	Autonome (ex: Ravel, chemin)	Les endroits dangereux (ponctuels) seront comptabilisés.
3	Bon	Agréable	Circulation peu dense qui ne présente pas de gêne, aucun poids lourds (ex: chemin de remembrement, route locale)	Ils correspondent à: - mauvaise visibilité - traversée dangereuse
2	Insuffisant	Paysage monotone et/ou urbanisation hétéroclite	Sécurisant mais implique une vigilance permanente	- carrefour dangereux - changement de direction
1	Mauvais	Constructions ou urbanisation inhospitalières et peu accueillantes	Bruyant, sentiment d'insécurité,	- ...



Phase 1 : grille d'évaluation

- Pour chaque itinéraire entre pôles :
 - longueur < à 140 % de la longueur de l'itinéraire le plus direct ;
 - cotation des critères pour chaque tronçon homogène ;
 - somme des cotes en pondérant par la longueur de chaque tronçon.

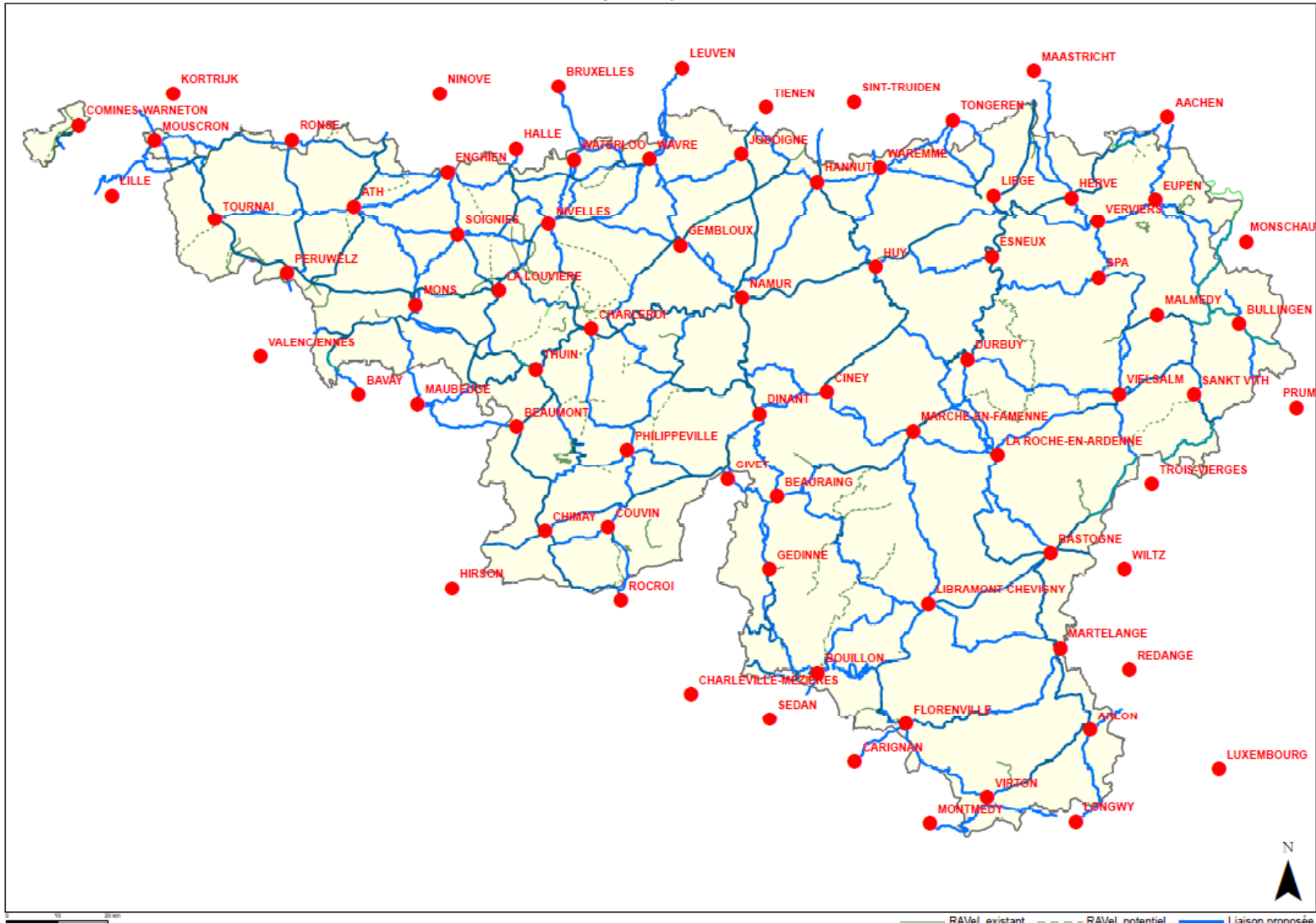
	Tronçon	1	2	3	4
changement de tronçon	type (S=sentier, C=chemin, 1,2,3 = nb bandes)/ bi=bidirectionnel, u=unidirectionnel, SUL=sens unique limité				
	D=dans/H=hors trafic				
	revêtement (D=dur,P=pavé,T=terre,G=gravier)				
	forte pente				
	km depuis le départ				
cotation entre 4 et 0	Praticabilité				
	Circulation (sécurité)				
	Pente				
	Paysage				
	Confort				
	nb d'endroits dangereux				
	remarques				



Phase 2 : pré-réseau théorique

- Définir, sur carte, 162 liaisons entre 77 « communes pôles » (dont 48 en Wallonie) :
 - 15 liaisons déjà existantes
 - Sollicitation des associations spécialisées de terrain : proposition de 80 liaisons
 - Analyse et complétude des itinéraires par les bureaux d'études en veillant à respecter au maximum :
 - critères de la phase 1 : sécurité, praticabilité, pente, paysage, confort, endroits dangereux
 - les RAVeL existants ou potentiels
 - les autres réseaux cyclables ou schémas existants (SDC des Directions territoriales des Routes du SPW, Rando-Vélo, points-nœuds dans les cantons de l'Est, PUM Liège, SC Dinant-Philippeville, ...)
 - la connexion avec les réseaux étrangers (points nœuds en Flandre, réseaux cyclables luxembourgeois, français et allemand)
 - les itinéraires EuroVélo n°3 (Trondheim - Santiago de Compostela) et n°5 (London - Rome - Brindisi)
- + connaissance de terrain des bureaux d'études pour les itinéraires manquants





— RAVeL existant - - - RAVeL potentiel — Liaison proposée

Phases 3 et 4

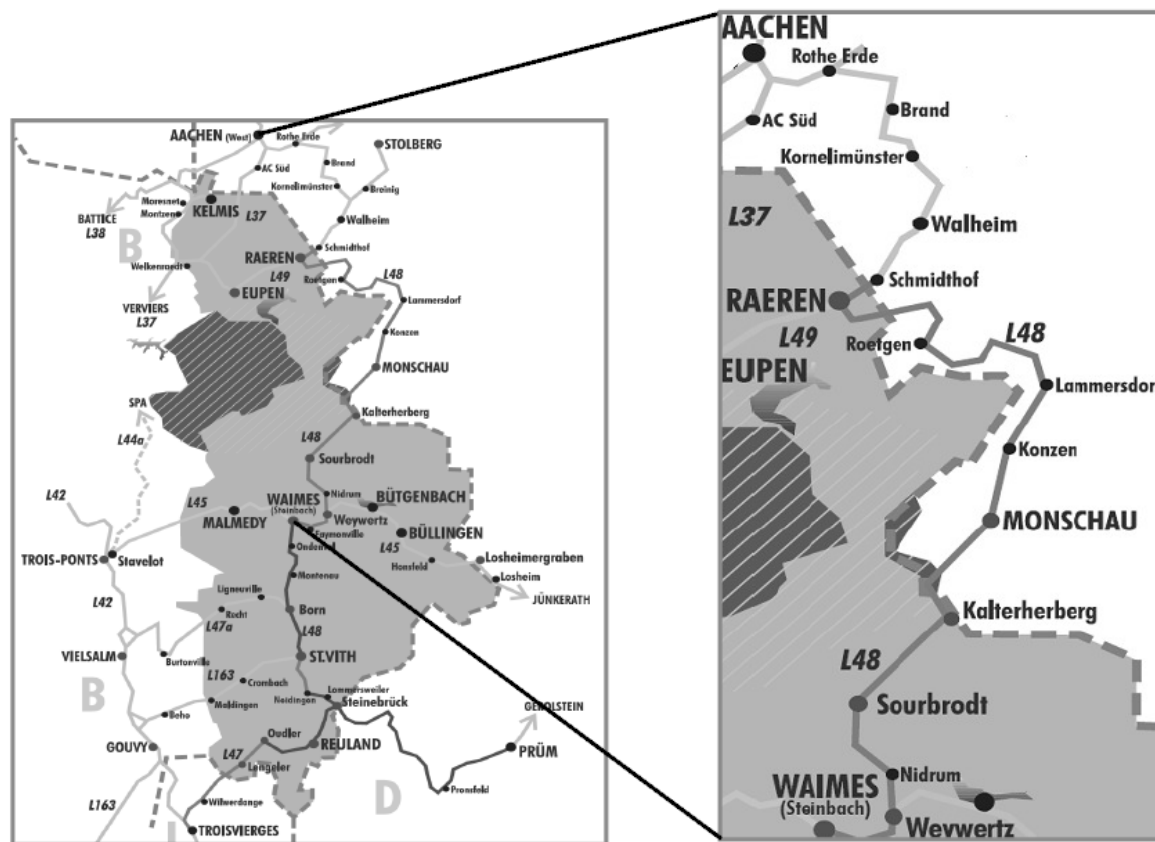
3. Validation du réseau sur le terrain : évaluation des itinéraires sur base des critères de la phase 1 et détermination du réseau cyclable final (adaptation éventuelle des itinéraires, voire des pôles)
4. Identification des itinéraires prioritaires et proposition d'un programme par phase

In fine, la Région wallonne disposera d'un outil de planification qui lui permettra d'être proactive et ambitieuse quant aux infrastructures cyclables à développer durant les prochaines années sur son territoire



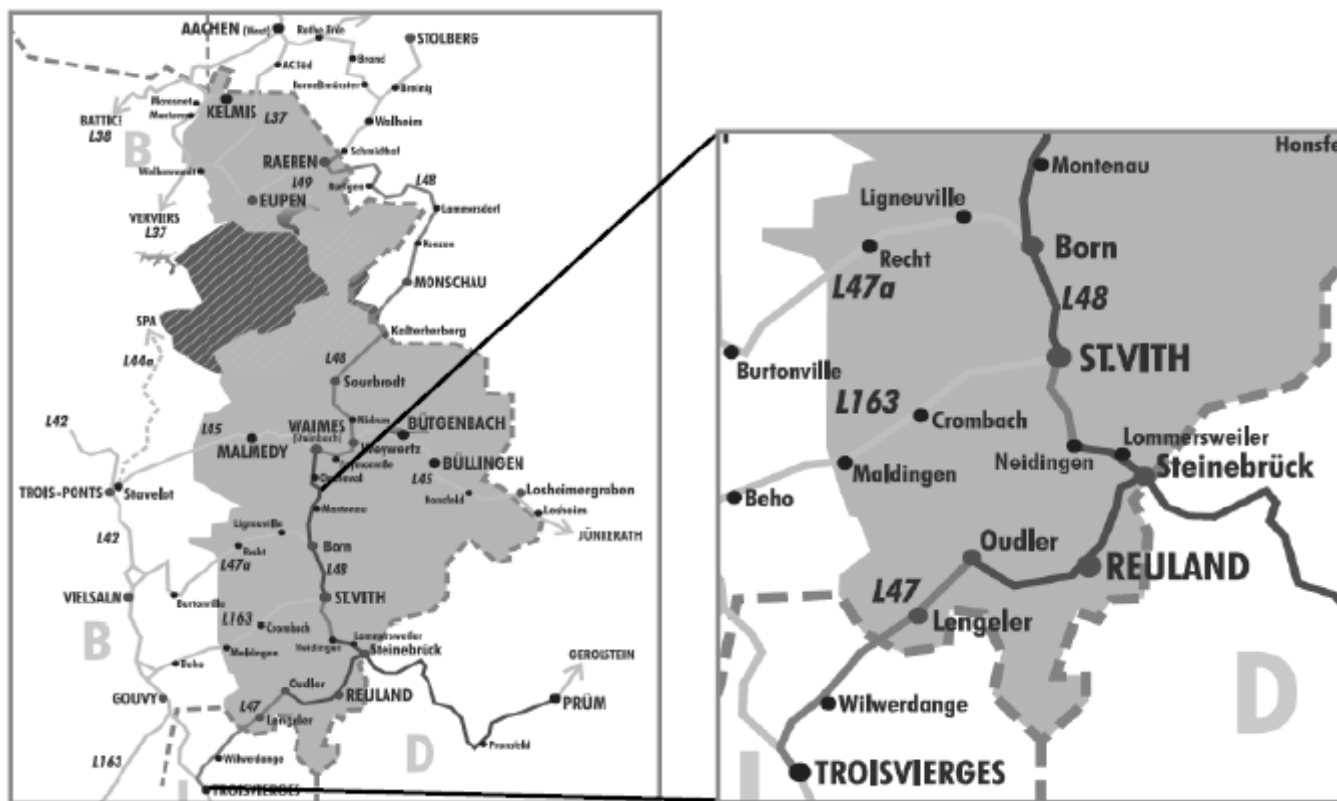
Programme transfrontalier en cours

- Vennbahn Route (projet Interreg IV A)



Programme transfrontalier en cours

- Vennbahn Route (projet Interreg IV A)



Programme transfrontalier en cours

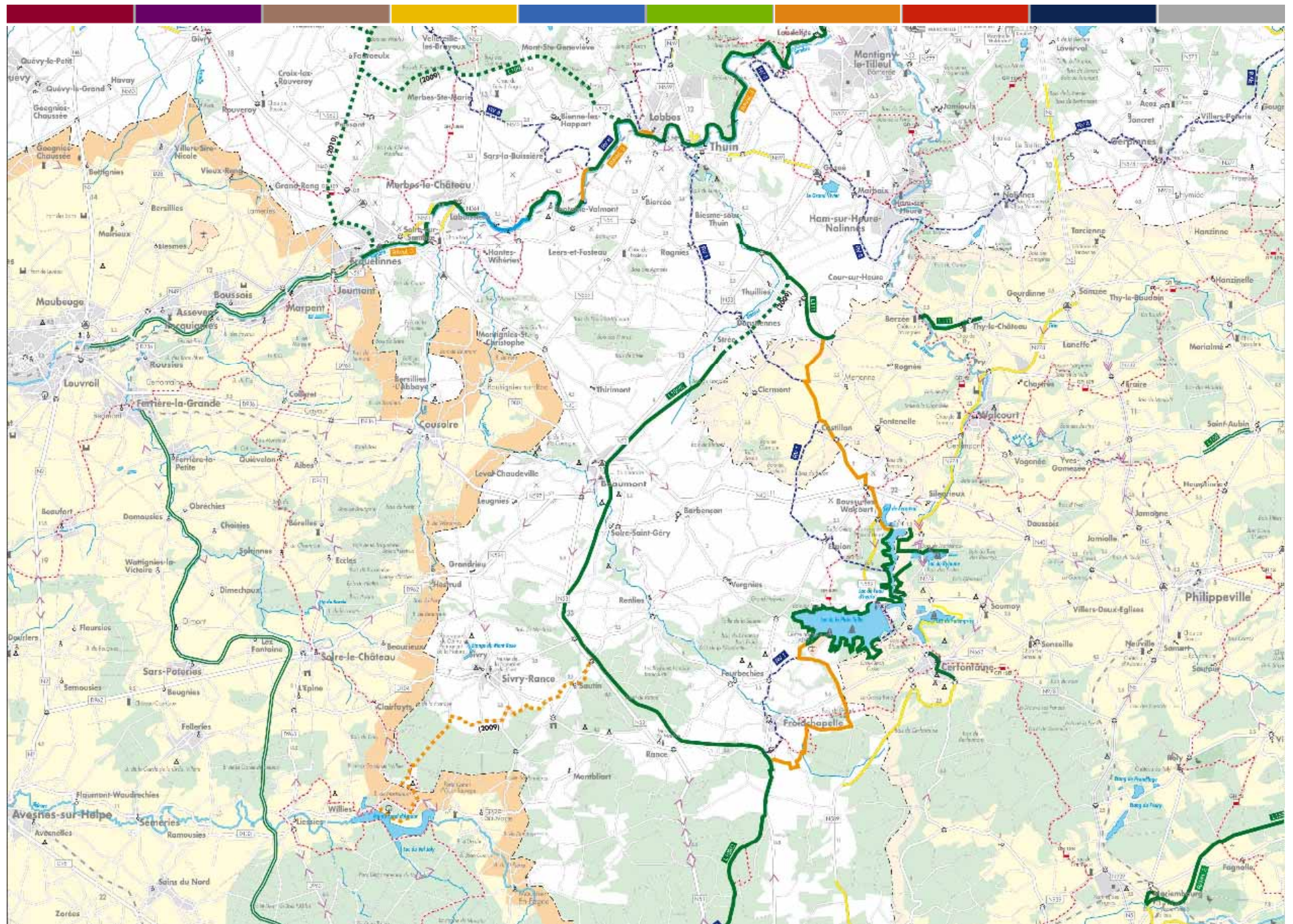
- **Vennbahn Route (projet Interreg IV A)**
 - la plus longue voie verte transfrontalière sur une ancienne ligne de chemin de fer désaffectée (130 km) (Allemagne, Belgique, Grand-Duché de Luxembourg)
 - 12 partenaires : Service Public de Wallonie, StädteRegion Aachen, Ministère luxembourgeois du Développement durable et des Infrastructures, Communauté germanophone, Villes de Aachen, Roetgen, Simmerath, Monschau, Waimers, Prüm, Troisvierges, Eifel-Ardennen Marketing
 - Coût total : 13.663.300 €
 - FEDER : 3.723.850 €

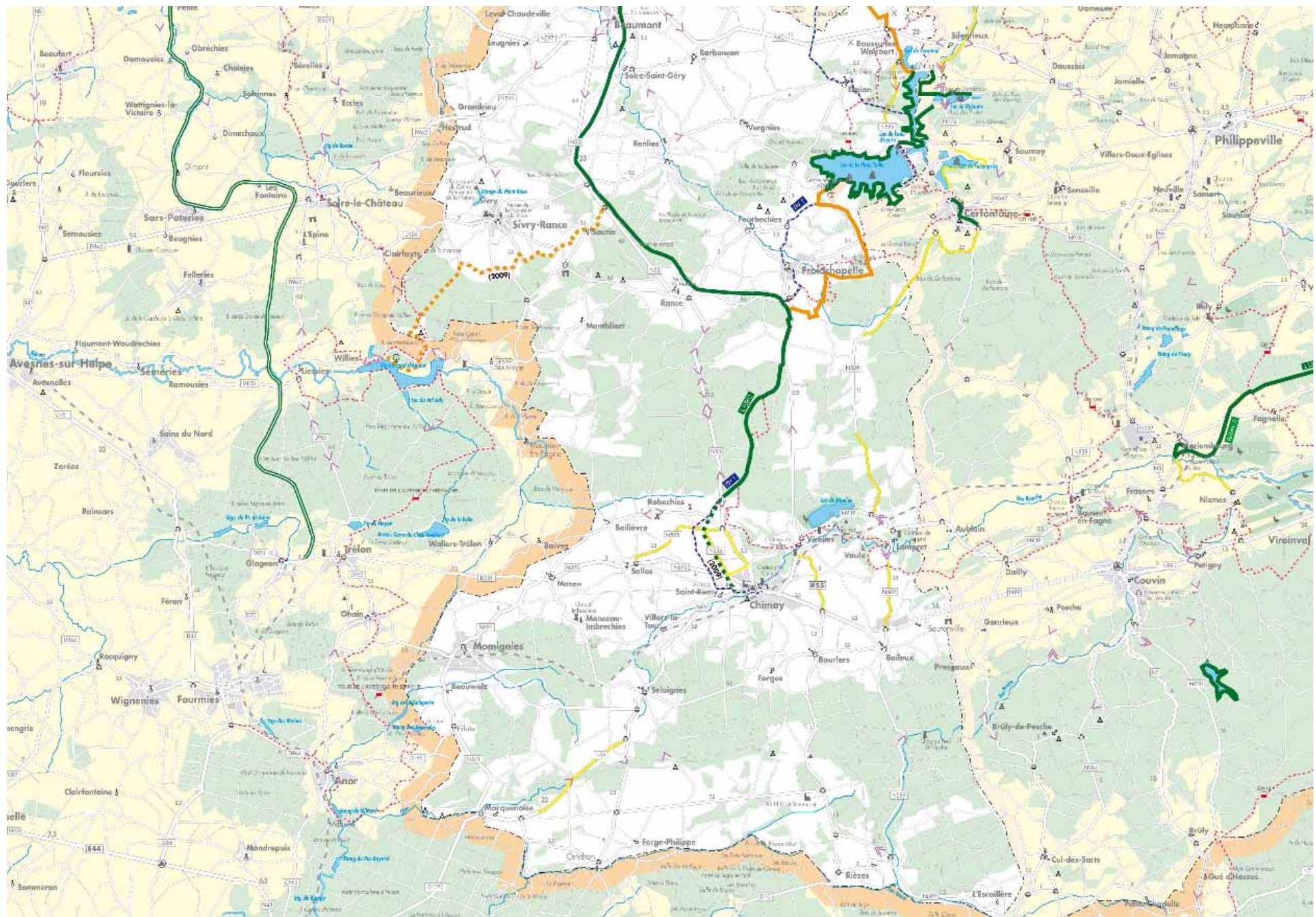


Programme transfrontalier en cours

- **Véloroute des Lacs**
 - Liaison entre les Lacs de l'Eau d'Heure en Belgique et du Val-Joly en France
 - Longueur : 40 Km
- **Liaison RAVeL 3 de Sambre avec la Voie verte de l'Avesnois**
- **Liaison RAVeL Ligne 156 avec la Voie verte de l'Avesnois via Anor**



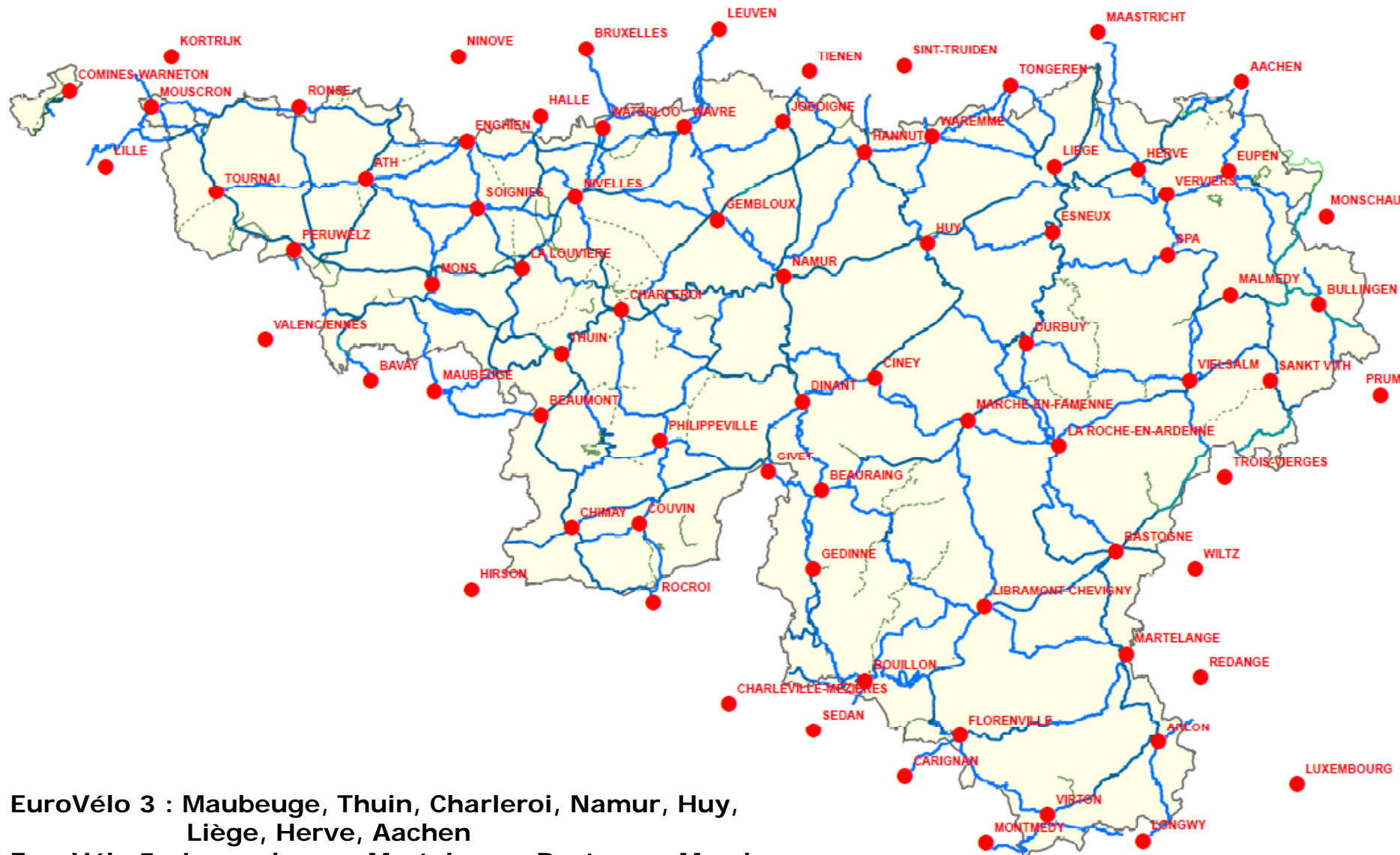




Programme transfrontalier en cours et à l'étude

- EuroVélo 3 : Maubeuge, RAVeL de Sambre, RAVeL de Meuse, la Ligne 38, Aachen
- EuroVélo 5 : Luxembourg - Bruxelles - Lille via la Ligne 87, Renaix en Flandre et le Canal de l'Espierres





EuroVélo 3 : Maubeuge, Thuin, Charleroi, Namur, Huy, Liège, Herve, Aachen

EuroVélo 5 : Luxembourg, Martelange, Bastogne, Marche-en-Famenne, Ciney, Namur, Gembloux, Wavre, Bruxelles, Ninove, Ronse, Mouscron, Lille

Programme transfrontalier en cours et à l'étude

- **Lys sans Frontières** (Courtrai, Comines, Armentières)
- **Liaisons transfrontalières en Wallonie-Picarde**
- **Liaisons transfrontalières des Ardennes**
- **Liaisons avec le Grand-Duché de Luxembourg : Troisvierges - Gouvy, Martelange - Redange**
- **Liaison Liège - Maastricht**
- **etc**



